



LES DATES À RETENIR :

Début de l'appel
à candidature :
MARS 2014

Date limite de retour
des dossiers de candidature
à la Communauté Urbaine
d'Alençon :
14 MAI 2014

Durée de l'opération :
1 AN
De mai 2014 à mai 2015

VOTRE CONTACT :

Communauté Urbaine d'Alençon
M. Guillaume PLANÇON
02 33 32 41 96
guillaume.plancon@ville-alencon.fr



COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON
M. Guillaume PLANÇON
Mission Développement Economique
Hôtel de Ville - CS 50362
61014 ALENÇON CEDEX

ENTREPRISES INDUSTRIELLES



UNE SOLUTION
POUR **RÉDUIRE** VOTRE
FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Avec le soutien technique et financier de :



Création - Impression - MII - Colombelles (14) - 02 31 70 88 10 - 35019-03/2014. Ne pas jeter sur la voie publique.

L'ÉNERGIE : un **ENJEU** pour les **entreprises**

EN 2012 :

Prix du fioul

+17%

Prix du gaz

+15%

Prix de l'électricité

+6%

(Source : Chiffres clé
de l'énergie)

L'énergie est aujourd'hui un enjeu économique important. En effet, l'augmentation continue des factures énergétiques risque à terme de pénaliser la croissance et la pérennité des entreprises.

La maîtrise des consommations et l'amélioration de l'efficacité énergétique deviennent synonymes de gain de compétitivité et de marge nette. Elles doivent donc être intégrées dans la politique de développement des entreprises.

Dans le cadre du Plan d'actions Développement Durable initié à l'échelle communautaire, la Communauté Urbaine d'Alençon, l'ADEME et la Région Basse-Normandie souhaitent vous **accompagner dans la recherche des sources d'économie d'énergie.**

1 **DIAGNOSTIC**

- 6% à - 30%
sur votre facture

Objectifs de l'opération Energie -20 %

Analyser le comportement énergétique de votre entreprise pour :

- ⇒ Etablir un plan d'actions de manière à réduire et optimiser vos consommations d'énergie,
- ⇒ Réduire votre facture énergétique,
- ⇒ Avoir un retour sur investissement des actions engagées par votre entreprise.

Quels avantages à participer à l'opération Energie -20 % ?

En participant à l'opération Energie -20% vous bénéficiez à la fois :

- ⇒ d'un accompagnement individualisé, d'un consultant spécialisé sur le site,
- ⇒ de journées d'échanges permettant de mutualiser les expériences et de constituer un réseau sur lequel vous pouvez vous appuyer.

Pour l'accompagnement individuel, les entreprises seront accompagnées par un consultant de leur choix, qualifié pour cette opération. L'intervention du consultant sera subventionnée par l'ensemble des partenaires à hauteur de 80 % ⁽¹⁾.

(1) Si votre entreprise n'est pas éligible car elle a bénéficié de plus de 200 000 € d'aides de minimis sur les 3 derniers exercices fiscaux, votre financement sera ramené à : 50 % pour une grande entreprise, 60 % pour une moyenne entreprise, 70 % pour une petite entreprise.



COUPON RÉPONSE

**Je souhaite des informations
sur l'opération Energie -20 %**

Entreprise :

.....

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :

Merci de compléter et renvoyer ce coupon
par courrier ou par mail :
guillaume.plancon@ville-alencon.fr